

AU FIL DES MOIS

BULLETIN MUNICIPAL

Novembre – Décembre 2024

Janvier – Février 2025



SEGLIEN
JEUX DE SOCIÉTÉ
enfants et adultes
Médiathèque Anne-Marie Saint Jalm



Gratuit

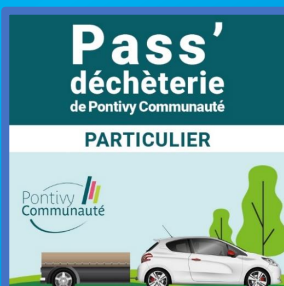
Mardi 15 avril 2025

14h30 – 16h30

À partir de 3 ans

Goûter offert

Réservations avant le 8 avril
par SMS au 06-82-08-46-48 en indiquant nom, prénom et âge
Les enfants doivent être obligatoirement accompagnés d'un adulte



SOMMAIRE



**VIE COMMUNALE
EDITO PAGE 3**



**VIE SCOLAIRE
PAGE 21**



**VIE ASSOCIATIVE
PAGE 23**



**VIE LOCALE
PAGE 27**

MAIRIE
1, Rue Yves LE CALVE
56160 SEGLIEN
Tél: 02-97-28-00-66
Email: mairie@seglien.bzh
www.seglien.fr

Édito



Si 2022 et 2023 ont été 2 années assez anxiogènes pour vos élu.e.s d'un point de vue climatique marquées par des feux et la tempête CIARAN, l'année 2024 l'aura été aussi en faisant référence à un contexte politique national très instable dû à une Assemblée nationale très hétéroclite dans sa composition. En effet, à la suite de l'annonce de sa dissolution, s'en sont suivies de nouvelles élections législatives dont les résultats ne permettent à aucun groupe d'avoir une majorité absolue dans l'hémicycle.

Ajoutez à ce constat le fait que la France connaît un déficit cumulé d'environ 3 300 milliards d'€ qu'il va bien falloir rembourser, vous obtenez une situation financière du pays très dégradée. Ceci a pour conséquence principale une non-visibilité à court terme pour nos communes concernant les investissements possibles à réaliser du fait de décisions déjà prises ou fléchées par certaines collectivités et qui sont pour nous des financeurs potentiels.

Au niveau du groupe scolaire, la rentrée 2024-2025 a été placée sous le signe d'une très grosse déception puisque l'école Arc-en-Ciel s'est vu retirer un poste d'enseignant.

Je tiens à remercier les parlementaires et en particulier le sénateur Simon UZENAT et le député Jean-Michel JACQUES pour leur accompagnement à soutenir notre école dans ce moment délicat aussi bien pour les enfants, l'équipe enseignante, les parents d'élèves que les élu.e.s.

Mais à SEGLIEN, nous ne sommes pas fatalistes et suite à la rencontre en mairie avec M. Stéphane CARON, DASEN du Morbihan, nous avons eu confirmation avec les services de l'éducation nationale qu'un troisième poste était créé à l'école à la rentrée prochaine. Je tiens à remercier les élèves Audrey PALISSE et Anne-Laure BERNARD ainsi que Corinne COUDRON-HERVIEUX et Marion BOZEC, représentantes élues des parents d'élèves et présentes à mes côtés lors de cette rencontre pour défendre de façon très constructive notre école.

J'ai l'extrême plaisir de diriger une équipe d'élue.e.s solidaire, disponible et force de proposition à travers des échanges francs, courtois, nécessairement objets de compromis et toujours dans l'intérêt de notre commune. En 2024, l'équipe municipale a donc poursuivi ce dynamisme qui doit continuer à nous caractériser.

Nous avons réalisé un programme voirie à hauteur de 82 000 €. À la salle Jean FICHET, les chéneaux ont été changés et la chaudière murale dans la cuisine a été remplacée.

À la suite d'une demande légitime de l'association qui gère le monument, l'oratoire du Clandy a été entièrement restauré avec au préalable l'aval de l'architecte des bâtiments de France. Toujours concernant notre beau patrimoine religieux, le faîtage a été entièrement renouvelé à la chapelle de Saint-Jean et à la chapelle de Saint-Zénon, ce sont les 2 portes extérieures qui ont été refaites à neuf ainsi que la réalisation d'un drainage autour de l'édifice. Le clocher de l'église Notre Dame de Lorette a été entièrement dévégétalisé et après les travaux concernant le changement du joux de suspension, la 3ème cloche peut à nouveau carillonner. Enfin, le chauffage a été changé.

Concernant la collecte des déchets dans le bourg, 2024 aura vu l'enlèvement de tous les bacs « ordures ménagères » et « emballage ménager ». Pour les remplacer, des colonnes enterrées près de l'atelier municipal et aériennes à la salle Jean FICHET et sur le parking du cimetière ont été posées.

Le dossier concernant la rénovation-extension de la mairie a définitivement pris fin lors de l'inauguration officielle qui s'est tenue le 18 mai 2024 sous un soleil radieux. Un peu plus d'une centaine de personnes avait répondu à l'invitation. Après la visite des nouveaux locaux, j'ai pu rappeler la genèse de ce projet, les travaux entrepris et la satisfaction du résultat final.

Toujours courant 2024, vos élu.e.s ont demandé la réalisation d'une étude d'opportunité sur la création d'un réseau de chaleur puisque les 8 bâtiments formés de l'école, de la garderie scolaire, du restaurant et de la cantine scolaire, de la salle multifonctions, de la Poste, de la médiathèque et d'un logement, tous propriété de la commune, sont situés dans un petit périmètre d'une centaine de mètres. L'étude réalisée par l'association AILE en partenariat avec PONTIVY Communauté nous a été remise et présentée en conseil municipal. Les conclusions étant positives, nous lancerons en 2025 une étude de faisabilité qui devra déterminer les conditions de mise en œuvre et surtout le coût pour un tel projet.

Dans le domaine des énergies renouvelables, et pour respecter la loi du 10 mars 2023 dite loi APER, laquelle nous oblige à définir des zones où la commune a vu, voit ou accepte de voir des projets de production d'énergies renouvelables s'implanter, il a été décidé la création d'un groupe de travail composé d'él.u.e.s mais aussi et surtout d'habitantes et d'habitants de la commune afin de se réunir et d'émettre des propositions. Une fois le groupe de travail constitué, les propositions émises ont ensuite été débattues en conseil municipal et une délibération en ce sens a été prise.

Toujours dans le domaine des énergies renouvelables, le parc éolien existant de Trescoët géré par la société EDF Renouvelables va faire l'objet d'un repowering c'est-à-dire que la société souhaite le faire évoluer. Les 6 éoliennes actuelles développant 1,5 MW chacune vont être remplacées par 4 nouvelles d'une puissance unitaire comprise entre 4,2 et 4,5 MW et ceci sans agrandir le périmètre accueillant les éoliennes en place. Le porté à connaissance doit être déposé courant mars 2025.

Concernant le projet du parc éolien du Houarn situé au nord de la commune qui va accueillir 6 éoliennes, la société VALECO a le souhait de commencer les travaux d'implantation des mâts au cours du dernier trimestre de cette année puisque le dossier est dorénavant purgé de tout recours.



Les 3 dernières années ont été riches en investissement. Ainsi, pour la commune de SEGLIEN, l'année 2025 sera beaucoup plus mesurée puisqu'il nous faut recharger les batteries qu'elles soient physiques, morales mais aussi financières.

Malgré tout, nous n'allons pas rester inactifs. Nous allons doter la salle Jean FICHET d'un écran géant avec vidéo projecteur. Autour de la salle, nous allons faire poser un système de prises électriques extérieures. Toujours sur ce même site, le terrain de tennis va être entièrement rénové.

Après l'avoir réalisé dans tous les couloirs et le hall d'accueil, nous souhaitons qu'à leur tour, les 3 salles de classe de l'école Arc-en-Ciel soient rafraîchies.

La facture d'électricité en 2024 a considérablement augmenté pour nos collectivités du fait de la hausse sans précédent des tarifs. Si pratiquement l'ensemble de notre éclairage public est dorénavant composé de lampes à LED par suite d'investissements réalisés les années précédentes et conscients qu'il faille réaliser encore des économies, nous avons répondu positivement à l'appel lancé par MORBIHAN Energies afin que les 20 dernières lampes sur poteau béton dans le bourg soient remplacées par des lampes LED en 2025.

Comme tous les ans, un programme « Voirie » devrait être réalisé en 2025. Malheureusement ici aussi, vu la suspension des subventions fléchée par le Département du MORBIHAN également dans ce domaine, nous ne pourrons absolument pas réaliser un grand linéaire de voirie. Nous allons travailler sur ce dossier pour le présenter le moment venu en conseil municipal mais nous ne ferons pas de miracle cette année sur ce point. On ne peut pas continuellement faire aussi bien avec beaucoup moins et donc des choix politiques sont à opérer.

Autre investissement qui sera étudié en 2025 : la possibilité de rendre plus facile le cheminement autour de l'église. Un revêtement en dur permettra sans nul doute de faciliter les déplacements surtout pour les personnes PMR et permettra aussi de moins salir l'intérieur de l'église surtout par mauvais temps.

Enfin, concernant la réfection de la Rue du Clandy, un article spécifique sur ce dossier vous donnera toutes les informations connues à ce stade du projet un peu plus loin dans ce même bulletin.



Mes chers ami.e.s, c'est sur ces quelques mots qu'en mon nom et au nom de l'ensemble du conseil municipal, nous vous souhaitons une nouvelle fois de l'optimisme pour une belle et heureuse année 2025.

Laurent GANIVET,
Maire de SÉGLIEN



Signature officielle de l'arrêté municipal actant la création du Plan Communal de Sauvegarde -PCS- pour la commune de SEGLIEN

Suite au travail d'élaboration du document commencé en juin 2024 (voir les 2 bulletins municipaux « *Séglien, au fil des mois* » précédents – Mars-Avril-Mai-Juin 2024 et Juillet-Août-Septembre-Octobre 2024), la création du Plan Communal de Sauvegarde -PCS- pour la commune de SEGLIEN a définitivement été actée le samedi 8 mars à la mairie par la signature officielle de l'arrêté municipal par M. le maire lors d'une cérémonie en présence de Mme Claire LIETARD, sous-préfète de PONTIVY, des élu.e.s de SEGLIEN et des communes alentour, des chefs des centres de secours et d'incendie de CLEGUEREC et de GUEMENE sur Scorff, de M. Pierre HERY, délégué territorial pour le MORBIHAN de l'association ECTI, partenaire de la commune pour élaborer le PCS et d'une grande majorité des personnes volontaires pour donner l'alerte dans les différents secteurs géographiques communaux retenus.

Lors de son discours, après avoir retracé la genèse de ce projet et les différentes informations contenues dans le PCS, le maire Laurent GANIVET a tenu à remercier chaleureusement les membres du comité de pilotage pour leur travail approfondi ainsi que toutes les personnes qui se sont portées volontaires à la suite de l'appel de la municipalité pour être référentes de secteur « ***Votre engagement citoyen vous honore car grâce à votre concours, vous participez à la sauvegarde des personnes de la commune en cas de déclenchement du Plan Communal de Sauvegarde*** ».

Avant de clôturer la cérémonie autour du verre de l'amitié, chaque référent.e « alerte » s'est vu remettre un package comprenant un gilet fluo, une lampe torche, un crayon ainsi que les plans détaillés de son secteur géographique d'intervention et la liste des personnes à prévenir.

Comme indiqué dans le bulletin municipal précédent, la commune de SEGLIEN a été divisée en 5 grands secteurs, eux-mêmes divisés en sous secteurs. Vous trouverez dans le tableau ci-après l'ensemble des secteurs, des sous-secteurs et les personnes référentes :

Secteur	LOCMARIA		
Sous-secteur	Référent.e	Référent.e	Référent.e
Locmaria 1	Corinne COUDRON	Marc COUDRON	
Locmaria 2	Gaël BIHOES	Christine PIQUET	
Locmaria 3	Marion BOZEC	Brigitte POMME	Christiane THOMAS

Secteur	SAINT - GERMAIN		
Sous-secteur	Référent.e	Référent.e	Référent.e
Saint Germain 1	Patrice FOURDAN	Isabelle LANOIX-SALIOU	
Saint Germain 2	Michel BRICKA	Nathalie CHRISTIEN	
Saint Germain 3	Gaelan BIHOES	Maxime POULIZAC	

Secteur	SAINT - JEAN		
Sous-secteur	Référent.e	Référent.e	Référent.e
Saint Jean 1	Caroline FOLLET	Philippe LE STRAT	
Saint Jean 2	Joseph CADO	Alexandre LE STRAT	

Secteur	SAINT - ZENON		
Sous-secteur	Référent.e	Référent.e	Référent.e
Saint Zénon 1	Patrick PIQUET	Gérard TALHOUE	
Saint Zénon 2	Aurélie COUSIN	Jean-Marc LE STRAT	

Secteur	LE BOURG		
Sous-secteur	Référent.e	Référent.e	Référent.e
RD 18 -Lein Ronn	Ghislain de KERMOISAN	Flavie GANIVET	
Place de l'église	Joël PAGLIAI	Patricia PAGLAI	Pascal PARIS
Clandy	Sophie BROSSARD	Benoit GUERIN	Jérôme THOMAS
Stade	Josiane LE MESTRE	Cindy SAELENS	Yannick SAELENS
Murio	Mireille DARCEL	Amandine GUERIN	

Enfin et via ce bulletin communal, vous trouverez sous-forme de dépliant le Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs -DICRiM- conçu également lors de la création du PCS. Ce document d'information préventive a été établi par la commune de SEGLIEN afin de préparer ses habitant.e.s à bien réagir en cas de crise ou de survenance d'un risque majeur pouvant affecter le territoire communal.

Ce document est à conserver.





AVIS DE CONSULTATION SUR L'AVANT-PROJET D'AMÉNAGEMENT FONCIER AGRICOLE FORESTIER ET ENVIRONNEMENTAL DE LA COMMUNE DE SÉGLIEN

Une opération d'Aménagement Foncier, Agricole, Forestier et Environnemental – **AFAFE** – a été ordonnée le 24 mars 2017 sur le territoire de SÉGLIEN par le Président du Conseil Départemental. Le public, les propriétaires et les titulaires de droits réels sur le territoire compris dans le périmètre d'AFAFE de SÉGLIEN sont informés de la consultation sur l'avant-projet d'AFAFE.

1) PÉRIODE ET LIEU DE CONSULTATION

La consultation se déroulera du lundi 10 mars 2025 à 9h00 au vendredi 21 mars 2025 à 17h00 en mairie de SÉGLIEN.

Pendant la durée de la consultation, l'ensemble des dossiers sera déposé à la mairie de SÉGLIEN, où tous les intéressés y auront accès aux jours et heures suivant.e.s :

- les lundis, mardis et vendredis de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00
- les mercredis et jeudis de 9h00 à 12h00
- le samedi 15 mars de 9h00 à 12h00

2) PRÉSENCE DU GÉOMÈTRE-EXPERT

Le géomètre-expert du cabinet NICOLAS Associés en charge de l'AFAFE (ou son représentant) se tiendra à la disposition des propriétaires intéressés à la mairie de SÉGLIEN aux mêmes jours et horaires indiqués ci-dessus.

3) PRÉSENCE DU CABINET EN CHARGE DE L'ÉTUDE D'IMPACT DE L'AMÉNAGEMENT

Un représentant du bureau d'études ATLAM Environnement sera présent en mairie les vendredis 14 et 21 mars 2025 de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.

4) RAPPELS COMPLEMENTAIRES / BORNAGE – MODIFICATIONS DE L'ÉTAT DES LIEUX

Les nouvelles limites proposées ont été matérialisées sur le terrain à l'aide de bornes dont l'implantation doit être soigneusement respectée. Toutes les absences ou déplacements de bornes doivent être signalé.e.s au géomètre à l'occasion de la consultation. Leur implantation n'est pas définitive et il ne faut pas encore s'y référer pour clore, vendre, construire ...

Il est rappelé aux propriétaires que les travaux modifiant l'état des lieux (**et notamment les coupes d'arbres**) dans le périmètre de l'opération **sont soumis à autorisation** de la Commission Communale d'Aménagement Foncier jusqu'à la clôture des opérations d'aménagement foncier (formulaire disponible en mairie).



Atlas de la Biodiversité Intercommunale – ABI **Bien connaître pour mieux protéger et préserver.**

Qu'est ce qu'un ABI ?

- c'est un inventaire précis de la faune, de la flore et des biotopes sensibles de notre territoire.
- c'est sensibiliser, impliquer le grand public et les acteurs socio-économiques à la préservation de la biodiversité
- c'est inciter à intégrer plus de biodiversité dans les politiques publiques. Des fiches « actions » vont être établies en ce sens.

En 2022, l'**Office Français de la Biodiversité – OFB** – lance un « appel à projet » pour établir un ABI. **PONTIVY Communauté** dépose sa candidature et voit son dossier accepté en 2024.

Un **CO**mité de **PI**lotage est formé. Le président de l'intercommunalité prend la gouvernance du COPIL, assisté des vices-présidents en charge de l'environnement et de l'eau et d'élue.s référent.e.s. Ce COPIL décide et valide les grandes orientations du projet.

Parallèlement, un **CO**mité **TECH**nique est constitué de technicien.ne.s de l'EPCI, des élu.e.s référent.e.s communaux-nales, d'associations de protection de la nature et de naturalistes. Ce COTECH suit le projet sur le terrain, prospecte, propose et organise des animations à destination du public.

L'étude s'étale sur 3 années avec une restitution de l'ABI prévue au troisième trimestre 2026. S'en suivra la mise en œuvre des fiches « actions » jusqu'en août 2027.

Rôles de la commune

Après consultation du conseil municipal, M. Patrick POMME (adjoint au maire) a été désigné « élu référent » pour la commune. Sous la responsabilité du maire, il lui rend des comptes des actions menées sur le territoire communal, demande auprès des propriétaires privés l'autorisation d'accès sur leurs parcelles, organise et guide les prospections des naturalistes.

Des animations, ouvertes au public, seront organisées sur le territoire de **PONTIVY Communauté** avec le concours de l'élu référent qui diffuse l'information à la population et aide à l'organisation. Patrick POMME est assisté de Joseph CADO, Dominique GOUDE et Élodie KERAMBRUN volontaires retenu.e.s pour leur connaissance du territoire et l'intérêt qu'ils portent à la biodiversité.

Si d'autres personnes sont intéressées pour apporter leur concours, vous êtes toutes et tous les bienvenu.e.s. Il vous suffit de prendre contact avec le secrétariat de la mairie.

Rôles des citoyen.ne.s

Chacun.e d'entre vous peut être un acteur dans la réalisation d'un ABC. Un peu de patience, de l'observation, un appareil photo (téléphone portable) suffisent. Nos jardins, c'est certain, regorgent de trésors de toutes sortes et il n'est pas rare, au détour d'un chemin lors d'une promenade, de rencontrer l'inattendu (oiseaux, insectes, fleurs, reptiles, grenouilles, champignons, mammifères, ...). Le printemps arrive, c'est la période où la nature s'éveille alors à vos appareils.

Un espace sur le site Internet de la commune vous sera réservé. Déposez-y vos photos en précisant la date, l'heure et le lieu de l'observation. Notre biodiversité fait partie de notre patrimoine !

Une animation est organisée par PONTIVY Communauté le samedi 5 avril de 20h à 21h30. Elle sera dirigée par un naturaliste professionnel et nous guidera à la découverte des amphibiens.

Le Rendez-Vous est fixé sur la parking de la salle Jean FICHET.

Une vingtaine de personnes maximum pourra participer à cette prospection nocturne.

Inscrivez-vous dès maintenant auprès de la mairie au 02 97 28 00 66 ou au 06 51 79 84 65.

Exposition photos participative : « objectif faune »

Un atlas de la biodiversité communale est un outil qui permet à une commune de connaître, préserver et valoriser son patrimoine naturel. C'est un inventaire des milieux et espèces présents sur un territoire donné afin d'établir des actions permettant leur préservation. C'est dans ce cadre que la commission patrimoine de Séglien organise une exposition photographique participative ouverte à tous : "**objectif faune**".

Cette contribution consistera pour chaque participant à prendre 3 photographies (maximum) sur la commune de Séglien. Du Scarabée à la musaraigne en passant par la loutre, la mésange ou le lièvre à vous de jouer !

Les fichiers sont à envoyer pour le 10 juin 2025 (dernier délai) par mail à l'adresse suivante : patrimoine.seglien@gmail.com en nous indiquant vos nom, prénom et numéro de téléphone /adresse mail et également le lieu où le cliché a été pris .

Les photographies seront exposées dans le bois de Coët An Fao les samedi 5 et dimanche 6 juillet 2025 dans le cadre des journées "patrimoine en marche".

Photographes amateurs, à vos objectifs !!

contact et renseignements complémentaires : 06.49.32.62.53

SÉGLIEN OBJECTIF FAUNE

APPEL À CONTRIBUTION

Exposition photographique participative 2025

Ouverte à tous



Les photos seront exposées dans le bois de Coët an Fao (en face de la salle Jean Fichet) les samedi 5 et dimanche 6 juillet 2025, dans le cadre des journées « Patrimoine en marche ».

Les photos doivent être prises sur la commune de Séglien.

Fichiers à envoyer avant le 11 juin 2025, par mail à l'adresse patrimoine.seglien@gmail.com avec vos nom, prénom et numéro de téléphone + indiquer le lieu où vous avez pris la photo. Vous pouvez envoyer 3 photos maximum par personne.

Renseignements :
06 49 32 62 53





Réfection totale de la Rue du Clandy

Le « gros » dossier à inscrire au budget « Investissement » 2025 concerne la réfection totale de la Rue du Clandy.

Dernière artère très endommagée du bourg, il nous faut absolument songer à la retraiter dans sa totalité. Les travaux consisteront dans un 1^{er} temps en l'effacement complet des réseaux électrique et téléphonique et ensuite à la réfection totale de la rue par un aménagement routier et paysager complet.

On profitera également de ces travaux pour que l'ensemble des réseaux existants (« assainissement collectif » et « eau potable » pour PONTIVY Communauté et « eaux pluviales » pour la commune) soient diagnostiqués et si besoin selon les résultats, des améliorations, consolidations et/ou réfections seront entreprises.

Puisque nous ne voulons pas que ce projet soit uniquement mené par vos élu.e.s, nous avons décidé d'y associer l'ensemble des riverains de cette rue et de celles alentour. C'est ainsi qu'une 1^{ère} réunion s'est tenue à la mairie le samedi 23 novembre 2024 où chacun.e des personnes présentes a pu exprimer son vécu au quotidien, indiquer ce qui va mais surtout ce qui ne va pas et proposer ses souhaits. S'en est suivie une déambulation publique participative des personnes présentes afin de mieux se rendre compte sur le terrain des difficultés qu'il nous faudra collégialement essayer de gommer.

Le paysagiste et l'architecte retenus pour nous épauler sur le dossier vont revenir vers nous et vous avec des premiers scénari qui nul doute devront aussi être affinés.

Outre PONTIVY Communauté, des contacts ont déjà été pris aussi avec le syndicat MORBIHAN Energies et la société STGS afin que toutes les parties concernées par ces travaux en soient informées et travaillent conjointement.

Ces travaux se dérouleront en 2 phases :

- une première qui consistera en l'effacement des réseaux électrique et téléphonique (avec le concours de MORBIHAN Energies) et la consolidation des réseaux existants
- une deuxième avec l'aménagement complet en surface de la rue

La première phase devrait débuter vers la fin de cette année mais nous craignons fort que notre souhait d'entamer les travaux paysagers dans la continuité ne puisse pas se réaliser. En effet, c'est ici qu'il faille vous informer des conséquences pour SEGLIEN des décisions à venir fléchées entre autres par le département du MORBIHAN.

En 2025, dans plusieurs domaines dont celui lié à l'aménagement des rues, le département va suspendre les subventions. Pour SEGLIEN, celle attendue représente 35% du montant estimatif des travaux.

Vos élu.e.s restent les garants d'une bonne gestion financière des comptes de la commune. À ce titre, afin de pouvoir mener à bien cette opération et que le reste à charge pour la commune soit le plus faible possible, nous continuons de travailler en amont pour cibler toutes les aides possibles sous forme de subventions.

Mais vous comprendrez aussi que sans cette aide de 35%, il est difficile pour ne pas dire impossible pour la commune (au moins en 2025) de les prendre à sa charge. Ces travaux d'aménagement de la rue du Clandy ne doivent pas être abandonnés mais sans doute juste reportés d'une année.

Il est enfin rappelé que toutes les habitations des Rue du Clandy et Vintouri doivent obligatoirement être reliées au réseau d'assainissement collectif (certaines ne l'étant pas encore). Pour ne pas retarder les travaux projetés et surtout être en conformité avec la réglementation, chaque propriétaire dont l'habitation n'est pas correctement raccordée va recevoir très prochainement un courrier de la mairie.



NOUVEAU DISPOSITIF D'ACCÈS AUX DÉCHÈTERIES INTERCOMMUNALES

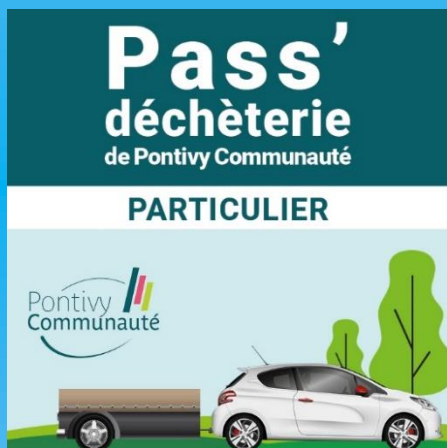
Jusqu'à présent, les déchèteries de Pontivy Communauté étaient accessibles au public sans mise en place d'un contrôle rigoureux et systématique pour vérifier le droit d'accès des usagers à ces installations.

Cette absence de contrôle a entraîné des abus, se traduisant par une augmentation importante des volumes de déchets collectés, avec des coûts de gestion exclusivement supportés par les habitants de Pontivy Communauté.

C'est pourquoi, Pontivy Communauté instaure un nouveau système d'accès par le biais d'une vignette nommée « **Pass' déchèterie** », à l'entrée des 6 déchèteries de :

CREDIN – Kerorien,
NOYAL PONTIVY – Kerponner – Parc d'activités de Kerponner,
CLEGUEREC – PA Bann er Lann,
GUELTAS – Branguily,
NOYAL PONTIVY – Route du Petit Menec
PONTIVY – Rue Berthollet – ZI du Signan

Pourquoi ce nouveau dispositif ?



Destiné aux **particuliers, les professionnels et les communes**, ce « Pass' déchèterie » est obligatoire depuis le **1^{er} mars 2025**. Positionné sur le pare-brise de votre véhicule, celui-ci doit être présenté à chaque arrivée en déchèterie aux agents présents

GRATUITE, cette vignette vise à améliorer le fonctionnement des déchèteries :

- en restreignant l'accès aux déchèteries aux seuls habitants du territoire, sans limite de passage,
- en permettant aux gardiens d'être plus disponibles auprès de vous, usagers,
- et enfin en réduisant le tonnage des déchets.

Comment obtenir mon Pass Déchèterie ?

L'envoi de cette vignette a été réalisé par voie postale fin janvier 2025. L'inscription de l'immatriculation de votre véhicule ne sera pas nécessaire.

Les particuliers pourront être dotés d'une deuxième vignette en formulant une demande en mairie sur présentation d'un justificatif de domicile.

Seuls les véhicules de moins de 3,5 T sont autorisés.

Attention, un véhicule ne peut être affecté qu'à un seul foyer.

Je suis un professionnel ...

Pour les professionnels et les services techniques des communes, le « pass déchèterie » sera délivré en fonction des demandes auprès du N° Vert : 0 800 21 21 06.

A noter, les professionnels seront facturés pour certains flux comme auparavant (tout venant, déchets verts et gravats).

Modalités de contrôle :

Les contrôles d'accès aux déchèteries seront réalisés par les agents TRIBORD.
Si ces derniers rencontrent des difficultés au moment du contrôle d'accès, ils pourront relever l'immatriculation du véhicule en vue d'un dépôt de plainte.

FAQ

Le nombre de passages sera-t-il limité ?
Non, Pontivy Communauté ne prévoit pas à ce jour de limitation d'accès.

L'accès sera-t-il payant pour les habitants ?
Non, seuls les professionnels seront facturés.

Que se passe-t-il si je n'ai pas mon Pass déchèterie ?
Les premiers mois, les agents vous demanderont votre adresse pour vous autoriser à utiliser le service, en attendant que vous obteniez votre « Pass déchèterie » en appelant le N°vert : 0 800 21 21 06

Puis-je me rendre dans plusieurs déchèteries différentes ?
Oui, une fois votre véhicule équipé du Pass Déchèterie, vous pourrez vous rendre dans les 6 déchèteries de Pontivy Communauté. Les modalités d'accès restent les mêmes.

Plus d'informations : www.pontivy-communaute.bzh
N° vert : 0 800 21 21 06

La Mutuale

MUTUELLE COMMUNALE
Une mutuelle solidaire proche de vous
Mutuale vous présente Mut'Village, une offre santé étudiée au meilleur tarif pour tous les habitants de l'intercommunalité de Cléguérec.
CLÉGUÉREC, MALGUÉNAC, SÉGLIEN, NEULLIAC
MARDI 07 JANVIER, MARDI 04 MARS, MARDI 06 MAI, MARDI 1er JUILLET
MARDI 04 FÉVRIER, MARDI 1er AVRIL, MARDI 03 JUIN
N'hésitez pas à venir comparer, ces permanences sont sans engagement !
Renseignements et prise de rendez-vous : Justine PLUOT, Conseillère mutualiste

Mutuale
GAMME MUT'VILLAGE
Une mutuelle proche de vous
Profitez d'une gamme de prestations au tarif maîtrisé, pour tous les habitants d'une même commune.
AVANTAGES: Des permanences animées par un conseiller dans votre commune, Une prise en charge de prestations non remboursées par la Sécurité sociale, Une assistance vie quotidienne, Pas d'évolution du tarif après 50 ans, L'accès au fonds d'action sociale, L'accès à l'application mobile Mutuale
PRÉVOYANCE: Lors de nos permanences nos conseillers(ères) mutualistes vous présenteront les garanties prévoyance dont les garanties vie quotidienne, les garanties décès et les garanties d'indemnités journalières.
GARANTIES: Une garantie 100% responsable, Un reste à charge zéro pour certains équipements (dentaire, optique et auditif), Un choix parmi 3 niveaux de garanties adaptées, Des tarifs maîtrisés, La garantie obsèques
Agence Mutuale de Lorient
72 rue Lazare Carnot
agence.lorient@mutuale.fr

ÉTAT CIVIL 2024

Naissances :



Liana, Niamh AMRANI, 14 Saint-Germain, née le 6 mars 2024

Anaïs LE NALINEC, 11 Pourvelin, née le 4 avril 2024

Damien, Nikolai DHENNIN VUJACIC, 9 Locmaria, né le 27 avril 2024

Lyam, Denis, Michel PERON, 12 rue du Stade, né le 18 juin 2024

Pacs :



Sophie BROSSARD et Karl COMTE, 18 rue du Clandy, le 2 février 2024

Décès :

Christiane LE FUR, 11 Trescoët, le 3 février 2024

Jeannine LE BOSSENEC, 1 Talerganquis, le 8 février 2024

Simonne LE FUR, 1 rue de Noguel, le 13 avril 2024

Gaston LE BELLER, 3 Coët Rivalain, le 5 août 2024

Cédric THUAL, 9 Pont du Logeo, le 11 août 2024

Margaret HOLMES, 9 rue Jean Marie Le Fur, le 14 août 2024

Marie BODAN, 14 Govran, le 30 août 2024

Odile LE BAIL, 4 rue Abbé Joseph Hervé, le 5 octobre 2024

Gaston LE FUR, 19 rue Yves Le Calvé, le 30 novembre 2024

Daniel GUIGUEN, 20 Mangoirec, le 5 décembre 2024



Opération « 1 arbre – 1 enfant »

La commune de SÉGLIEN continue de mettre à l'honneur les enfants nés l'année précédente. L'opération baptisée « **1 arbre – 1 enfant** » consiste à remettre aux enfants une plante ou un arbre préalablement choisi.e par leurs parents symbolisant leur naissance et leur croissance.

Accompagnés de leurs parents, les 8 enfants nés en 2022 et en 2023 ont été invités par la municipalité et reçus le vendredi 15 novembre dans la salle « Sar A Kalon » à la mairie par Laurent GANIVET, maire, Audrey PALISSE, adjointe et Anne-Laure BERNARD conseillère municipale, toutes les deux membres de la commission « Événementiel ».

Aleïa, Lila, Léo, Méliau, Armel, Andréa, Alycia et Björn (*dans l'ordre des naissances*) se sont vus remettre respectivement un poirier, une orchidée, un pommier, un anthurium, un cerisier, un abricotier, un hebe à fleurs et un cerisier.

Après la cérémonie, ce moment très agréable pour tout le monde a été aussi l'occasion pour l'ensemble des personnes présentes d'échanger autour du verre de l'amitié avec les élu.e.s.



Nouveaux co-propriétaires du Bois de Coët an Fao à SÉGLIEN, c'est avec plaisir que nous saisissons l'occasion que nous a offerte la municipalité de nous présenter et d'informer les habitants de la commune de ce que nous y projetons.

Moi, Benoît, je suis le plus jeune, je viens de prendre ma retraite. Je travaillais jusque-là à Rennes comme expert-géomètre.

Moi, Marc, je suis un peu plus âgé et marié à l'une des sœurs de Benoît. J'étais il y a quelques années encore chercheur biologiste au CNRS.

Nous sommes tous deux conscients et inquiets des bouleversements climatiques liés à l'augmentation continue de la concentration de carbone dans l'atmosphère. Or, les forêts représentent avec les océans un des principaux puits du carbone que nous émettons en brûlant des énergies fossiles. Les protéger est capital. C'est pourquoi de nombreux citoyens se mobilisent pour acheter des forêts afin d'éviter leur coupe rase. C'est dans un tel état d'esprit que nous avons décidé de nous porter acquéreurs de cette belle forêt que les propriétaires précédents avaient mise en vente.

Comme ni l'un ni l'autre ne sommes des professionnels, nous avons immédiatement pris contact avec des experts forestiers afin de faire un diagnostic de l'état actuel de la forêt. C'est avec des membres du cabinet Sylva expertise, installé à ROSTRENEN (22), que nous avons plusieurs fois arpenté la quarantaine d'hectares que couvre la forêt et avons ainsi appris à l'apprécier. Avec eux, nous avons convenu de rédiger un *Document de gestion durable* qui a été officiellement agréé le 29 avril dernier par le Centre Régional Bretagne – Pays de la Loire de la Propriété Forestière (CRPF). Ce document qui nous engage sur 15 ans, indique que **l'objectif premier est la pérennisation de l'espace boisé dans un souci de préservation de la biodiversité, du patrimoine et des paysages, tout en continuant d'y accueillir du public et divers types d'activités.**



D'ailleurs depuis que nous sommes devenus propriétaires de cette forêt, nous avons continué d'y accueillir des activités de loisirs telles que la compétition de cyclo-cross organisée par le comité des fêtes de SÉGLIEN ou une randonnée équestre pour l'association des cavaliers du Mont Segal ou des activités de découverte du milieu forestier pour les enfants de l'école Arc en Ciel de SÉGLIEN ou des communes voisines. Nous resterons disponibles aux organisateurs avec lesquels nous continuerons d'échanger pour définir ce qui est possible de faire dans le bois de Coët en Fao et dans quelles conditions de sécurité y compris pendant les travaux que nous projetons de mettre en œuvre.



IMAGE 1

En effet, dans cette forêt, il y a actuellement des semis de différentes essences (chêne rouvre ou pédonculé, hêtre) qui peinent à croître du fait de l'opacité du couvert. Les peuplements ayant été longtemps délaissés, nous souhaitons enclencher leur renouvellement. Pour obtenir une mise en lumière graduelle des sols, on procède par *éclaircie* réalisée autour des arbres « d'avenir » préalablement identifiés par trois traits rouges (*image 1*). Le but à terme est d'obtenir sur la plus grande partie du massif forestier un couvert continu avec des arbres beaucoup mieux étagés qu'aujourd'hui, c'est à dire des arbres de toutes tailles. Il s'agit aussi d'améliorer progressivement les peuplements en tenant compte des anticipations quant à l'évolution probable du climat.

A partir de décembre et les mois suivants et conformément au périmètre indiqué ci-dessus, des *cloisonnements* seront créés afin de ménager des couloirs d'environ 4 mètres de large pour accéder au cœur du massif et pour permettre d'évacuer les bois qui auront été coupés tout en prévenant une dégradation non contrôlée des sols. Les allées forestières existantes seront préservées. Les arbres marqués de deux traits rouges serviront de limites latérales à ces accès pour la création desquels les arbres marqués d'une croix seront coupés. Dans le courant de l'année 2025, certains sujets qui auront été désignés et numérotés par les experts forestiers marqués par une croix ou un numéro (*image 2*) seront également coupés par exemple parce qu'ils empêchent un arbre voisin ou de plus jeunes arbres de se développer. Il n'y aura aucune coupe rase. Les parcelles concernées par ces travaux d'éclaircie sont indiquées en teinte mauve sur le plan de situation ci-dessus. Le cheminement piéton Nord Sud qui traverse la forêt en rive Est, le long des prairies et du ruisseau, n'est pas affecté par ces travaux .



IMAGE 2

Les travaux forestiers sont dangereux. La sécurisation du chantier sera assurée par l'entreprise forestière qui interviendra par secteur. Pour chaque secteur d'intervention, une signalétique d'information sera mise en place et certaines allées pourront être interdites à tout passage (ex chute d'arbre ou de branche). Pour leur propre sécurité, les promeneurs occasionnels devront respecter ces interdictions.

Nous restons à la disposition de la mairie de Séglien pour toute demande supplémentaire d'information.

Benoît MARTIN-GOUSSET & Marc LIPINSKI

Mi-temps de la classe 9

La classe 9 a organisé des retrouvailles à la mi-temps de leur dizaine le samedi 5 octobre 2024 à la salle Jean FICHET.

Ils ont remis ça 5 ans après 2019 car attendre 10 ans c'était trop long.



Retour du repas de la classe à SEGLIEN

33 personnes ont répondu présentes et se sont retrouvées à la salle Jean FICHET le samedi 30 novembre pour partager le repas de la classe 4 à SEGLIEN. Très bien organisée par les quinquagénaires, cette manifestation, qui ne s'était malheureusement plus tenue depuis l'année du Covid, a permis aux convives d'échanger et de s'amuser tout au long de la journée qui s'est clôturée par une soirée dansante. Mahault (9 mois) et les 2 Joseph (90 ans) étaient respectivement la benjamine et les doyens de cette belle journée de retrouvailles pour certain.e.s et de découverte pour d'autres.



Photo prise par François MARIÉ

Changement du chauffage à l'église Notre Dame de Lorette



Le chauffage au fioul existant et en place depuis plusieurs dizaines d'années dans l'église Notre Dame de Lorette était devenu complètement obsolète et très énergivore. Nous avons donc pourvu à son remplacement.

Accompagnés de Stéphane LE CORRONC, Conseiller en Energie Partagée de PONTIVY Communauté pour ce qui est de l'étude et en étroite collaboration avec le comité paroissial, il a été décidé de remplacer le générateur d'air au fioul par la pose d'un système de chauffage électrique au sol. Ce sont des plaques posées au sol sous les bancs et recouvertes de moquettes qui chauffent. L'église est divisée en zones et seules celles utilisées peuvent être mises en chauffe puisqu'elles sont indépendantes les unes des autres.

Les travaux, effectués par l'entreprise CGV-CIEL spécialisée dans le chauffage de grands volumes et dont le siège est basé à MORTAGNE SUR SEVRE en Vendée, ont été réceptionnés mi-novembre 2024.

La municipalité tient à remercier chaleureusement François COUDRON et le père Claude qui ont accompagné le maire Laurent GANIVET et son adjoint aux travaux Patrick POMME lorsqu'il s'est agi d'aller visiter l'église de LANGON qui possédait déjà ce système. La virée en Ille et Vilaine a été très constructive.

Remerciements sincères et appuyés également à tous les bénévoles présents en nombre pour enlever le mobilier dans l'église avant travaux et le remettre après travaux.

Vous avez une nouvelle fois démontré que la solidarité n'est pas un vain mot à SEGLIEN et que l'on peut compter sur vous pour donner de votre temps. Bravo.



SPECTACLE AVEC LE CLOWN MAGICIEN ZIGOMARD

Le vendredi 13 décembre, la municipalité a offert aux élèves de l'école Arc-en-Ciel le spectacle du clown Zigomard. Entre magie, animaux, blagues et participation des enfants, il ne pouvait en ressortir que de l'amusement, du plaisir et des fous rires!!!

Petits et grands ont vraiment apprécié ce spectacle au top!



MATERN'ATHLÉ

Depuis quelques années les maternelles ont la chance de participer au matern'athlé proposé par l'USEP, qui se déroule avec le réseau des Korrigans. Cette année, les élèves se sont rendus à Cléguérec pour participer aux ateliers de découverte de l'athlétisme.

Sur le temps d'une matinée, par groupes, ils participent à tous les ateliers puis terminent par un pique-nique avant le retour à l'école.



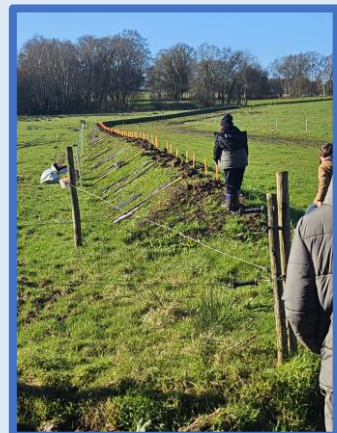
PLANTATION D'UNE HAIE BOCAGÈRE

Une animation proposée par « Blavet terres et eaux », en lien avec la municipalité a permis aux élèves de participer à la plantation d'une haie bocagère le jeudi 16 janvier.

Après quelques explications sur la façon de planter une haie ainsi que sur les différentes variétés de plants, les enfants ont pu commencer à creuser et mettre en terre les différents arbustes proposés.

Les élèves ont vraiment apprécié cette sortie et pour la petite anecdote, certains d'entre eux se sont retrouvés coincés dans la boue : quelle rigolade!

L'après-midi s'est terminé avec un goûter offert par l'association qui travaille avec des producteurs locaux.



SPECTACLE DE DANSE DES ÉLÈVES

Tous les ans Pontivy Communauté propose des projets en lien avec le conservatoire de musique et de danse.

Après 2 ans de chant, les institutrices avaient choisi de se positionner sur l'option « danse ».

Cyrielle CARON, enseignante de danse classique au conservatoire de musique et de danse de Pontivy est intervenue à l'école Arc-en-Ciel.

Tous les élèves ont participé à 17 séances afin de nous présenter le vendredi 24 janvier, à la salle Jean FICHET, les chorégraphies apprises avec beaucoup d'implication et de plaisir.





LE CYCLO-CROSS



Le comité des fêtes de Séglien a organisé son cyclo-cross le 15 décembre 2024. Une journée qui s'est très bien passée avec près de 200 coureurs qui ont participé aux différentes courses des plus jeunes aux seniors. Je tiens encore à remercier tous les bénévoles qui ont oeuvré pour que cette journée se passe très bien. Je remercie aussi la municipalité pour son aide ainsi que tous nos sponsors avec leurs donations qui nous permettent d'organiser ce cyclo-cross. Pour la prochaine manifestation, il va falloir attendre le 17 mai 2025 avec notre repas à emporter. Jérôme Thomas, président du comité des fêtes de Séglien.





Photo prise par Michèle THUAL

Amicale Laïque

L'ensemble des membres de l'amicale laïque souhaite remercier tous les habitant.e.s de Séglien, la municipalité, l'équipe enseignante et les familles des enfants pour leur participation aux événements organisés en faveur de l'école. Nous tenons à remercier également l'ensemble des bénévoles qui font la réussite des actions entreprises. Parmi celles-ci, nous pouvons notamment évoquer le "bœuf bourguignon" organisé le 8 février, et qui a été un succès avec 240 repas servis !

Le 13 décembre, les familles ont été réunies lors d'une soirée de Noël à l'école Arc-en-Ciel, avec une diffusion de petits films, un repas partagé entre grands et petits...et un invité de marque : le Père Noël ! L'amicale se félicite également du projet de carte scolaire qui permettrait à l'école de rouvrir une classe. La mobilisation de l'ensemble de la commune, et au-delà, nous fait espérer un retour à trois classes prochainement.

Les prochains rendez-vous seront une participation au vide grenier de l'école de Saint Aignan le 23 mars, une chasse aux œufs le lundi de Pâques et la kermesse le 21 juin.

Encore merci à tous, enfants, parents, bénévoles, municipalité et vous tous qui faites la réussite et la vie de la commune.

Nous restons une association ouverte à tous, notamment les parents qui souhaitent s'investir ou apporter des idées nouvelles.

Les co-présidents

La Diane Ségliannaise



Repas des renardières de fin de battue

E.S Séglien



Le 25 janvier, le club a organisé un repas à emporter. 130 parts de saucisses aux chou / pommes de terre et far breton ont été vendus. Le club est satisfait pour une première qui sera sûrement réitérée en 2026.

Avril

Le 18 à partir de midi, repas « bol de riz » dont les bénéfices seront versés à une association caritative. Ensuite à 14h30 chemin de croix à l'église.

Le 20 célébration de Pâques à 9h30 à l'église

Le 26 goûter des bénévoles de la Paroisse

Juin

Le 3 messe des rogations à la chapelle de Saint-Jean.

Le 29 pardon de Saint-Zénon

Juillet

Le 6 pardon de Saint-Jean avec repas le midi, animation l'après-midi et crêpes le soir

Le 13 pardon de Notre Dame de Lorette avec repas le midi

Le 27 pardon de Saint-Germain

Août

Le 3 pardon du Clandy

Septembre Le 14 pardon de Locmaria avec repas de crêpes le midi

Médiathèque



JEUX DE SOCIÉTÉ

enfants et adultes

Médiathèque Anne-Marie Saint Jalm



Gratuit

Mardi 15 avril 2025

14h30 – 16h30

À partir de 3 ans

Goûter offert

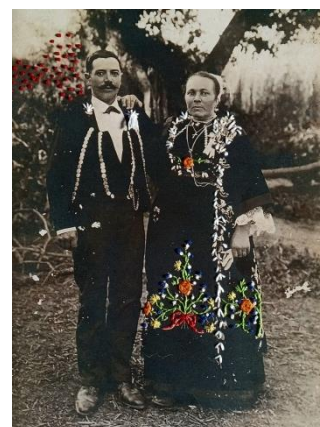
Réservations avant le 8 avril

par SMS au 06-82-08-46-48 en indiquant nom, prénom et âge

Les enfants doivent être obligatoirement accompagnés d'un adulte

Plijadur ba'r Vro Pourlet

Au mois de février pendant toutes les vacances scolaires, nous avons eu le plaisir d'accueillir Soazig BK dans la salle Sar A Kalon à la mairie pour une exposition de ses oeuvres. Elle a la particularité de faire de la broderie au fil sur des photos. Une trentaine de photos étaient visibles.



Pour le deuxième rendez-vous de l'année, l'association Plijadur ba'r Vro Pourlet a invité l'orchestre de l'école de musique de Loudéac, **Le Moulin à Sons**, pour un concert dans l'église Notre Dame de Lorette à Séglien.

Nous avons déjà eu le plaisir d'accueillir cet orchestre à Séglien en 2019. Le dimanche 16 mars, c'est un nouveau spectacle qu'il nous a proposé, intitulé : **Women of Ireland**.

Le groupe est composé d'une conteuse, de cinq chanteuses et de dix musicien.ne.s du Moulin à sons.

La Bretagne et l'Irlande ont en commun le même amour des traditions. La musique y est ancrée et emblématique. Le chant, très présent, est souvent porté par des femmes. Ce sont également des terres de contes et de légendes. C'est un voyage musical, conté et chanté à travers ces deux terres ancestrales.



Nous organiserons au mois de juin une randonnée chantée dans le bois de Coët An Fao, gratuite et ouverte à tous.



11 NOVEMBRE

En présence des anciens combattants de SÉGLIEN, des élu.e.s, des président.e.s des associations locales, des ségliennaises, des ségliennais et de nombreux enfants, le maire Laurent GANIVET, après avoir déposé avec Émeline et Julie une gerbe sur le monument aux morts, a rendu hommage aux anciens combattants ainsi qu'à tous les soldats morts pour la France.

Il a lu le message de Sébastien LECORNU, ministre des Armées et des Anciens combattants et de Jean-Louis THIERIOT, ministre délégué auprès du ministre des Armées et des Anciens combattants.

Les enfants de l'école Arc-en-Ciel de SÉGLIEN ont ensuite pris la parole pour réciter le poème « Au champ de bataille » écrit pendant la 1ère guerre mondiale par le lieutenant-colonel canadien John McCRAE et traduit et adapté en version française par le major Jean PARISEAU.

Après la levée des couleurs par les porte-drapeaux et la traditionnelle minute de silence, le verre de l'amitié a réuni l'ensemble des participant.e.s que la municipalité tient à remercier chaleureusement pour leur indéfectible présence « afin de ne pas oublier ».



Animation

A LA DECOUVERTE DES AMPHIBIENS

SÉGLIEN Samedi 5 avril

**19h45 : rendez-vous à la salle
Jean Fichet**

Animation d'une durée
d'1h30 dirigée par un
naturaliste professionnel

**Gratuit
Tout public**

Inscrivez-vous !

☎ 02 97 28 00 66

☎ 06 51 79 84 65



Photos de la classe 4



1984



2004



2014

Photo de François MARIÉ